

La Ville en direct

Appel gratuit

Tél. : 0 800 54 54 00

ville de
Nancy,
www.nancy.fr

Hôtel de Ville

Co n°1 - 54035 Nancy Cedex

Tél. : 03 83 85 30 00

Délégation Enseignement et Activités Périscolaires

Tél. : 03 83 85 31 70

*Les mairies de quartier sont ouvertes au public
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.*

Plateau de Haye - Mairie de quartier du Haut-du-Lièvre
Rue Dominique Louis - tél. 03.83.98.51.80

Mairie de quartier d'Haussonville
40 bis rue Joseph Laurent - tél. 03.83.28.68.12

Mairie de quartier Trois Maisons
7 bis rue Edouard Pierson - Faubourg des Trois Maisons
Tél. : 03.83.35.44.93

Mairie de quartier Beauregard
Centre commercial Sainte Anne - Terrasse A. Messenger
Tél. : 03.83.95.13.00

Mairie de quartier Saint Pierre
71 avenue de Lattre de Tassigny - Tél. : 03.83.36.53.53.

Mairie de quartier Mon Désert
6 rue de Mon Désert - Tél. : 03.83.91.28.40

Mairie de quartier Rives de Meurthe
10 promenade Emilie du Châtelet - Tél. : 03.83.45.48.18

Mairie de quartier Boudonville
55 rue de la Colline - Tél. : 03.83.93.14.00

Pour tout renseignement complémentaire :
direction des mairies de quartier
Tél : 03.83.85.34.78

Vous pouvez
télécharger
ce guide sur
www.nancy.fr



nancy
ville amie
des enfants
ET DES ADOS

Guide de l'école et des loisirs

2013
2014

ville de
Nancy,
www.nancy.fr

SOMMAIRE

Préface	p.2
Vive l'école	p.3
<ul style="list-style-type: none">• S'inscrire à l'école• Les écoles en chiffres• Du personnel compétent• Des équipements performants• Manifestations, visites, projets pédagogiques...• Les classes de découvertes	
Des éco-citoyens en herbe	p.7
<ul style="list-style-type: none">• Des animations autour du développement durable• Un cadre de vie plus agréable• Les jardins pédagogiques, des lieux de découvertes	
Des enfants bien protégés	p.9
<ul style="list-style-type: none">• Le calendrier vaccinal 2013	
L'apprentissage de la sécurité à l'école	p.11
<ul style="list-style-type: none">• La formation aux gestes de premiers secours• La sensibilisation à la sécurité routière	
Bien dans son corps	p.13
<ul style="list-style-type: none">• Le sport à l'école• Comme un poisson dans l'eau	
L'école ouverte sur la culture	p.15
<ul style="list-style-type: none">• Journée scolaire du Livre sur la Place, la nouvelle de la classe, Au cœur de l'œuvre, Médiathèque, Musée des Beaux-Arts, Musée Lorrain, Musée de l'Ecole de Nancy, Ensemble Poirel, CCN-Ballet de Lorraine, Opéra national de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Archives Municipales, L'Autre Canal, Museum Aquarium de Nancy, Jardin botanique du Montet, Musée de l'Histoire du Fer	
A la carte des restaurants scolaires	p.19
<ul style="list-style-type: none">• La qualité dans les assiettes• Les modalités d'inscription• Les tarifs• La facturation• Les allergies alimentaires	
Avant et après la classe	p.21
<ul style="list-style-type: none">• Du matin au soir• Des activités gratuites	
La convention des droits de l'enfant	p.25
Des loisirs pour tous les goûts	p.27
<ul style="list-style-type: none">• L'accueil de loisirs municipal• Les maisons des jeunes et de la culture (MJC)• L'opération Pass'Sport et Culture• Les centres sociaux• L'atelier d'art enfantin	
Pour les mordus de sport	p.31
<ul style="list-style-type: none">• Les écoles municipales de sport• Les animations sportives estivales• Les stages sportifs	
La culture en famille	p.33
<ul style="list-style-type: none">• Médiathèque• Musée des Beaux-Arts, Musée de l'Ecole de Nancy, Musée Lorrain• Ensemble Poirel• Opéra national de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy• Museum Aquarium de Nancy, Jardin botanique du Montet, Musée de l'Histoire du Fer	
Les adresses utiles	p.36
Le calendrier scolaire	p.45
L'accueil des tout-petits	p.46

Vive l'école

L'accueil périscolaire

Vive les loisirs

Infos utiles

PREFACE

Assurer à tous les petits nancéiens de grandir dans une ville jeune, dynamique, accueillante, soucieuse de leur sécurité, de la qualité de leur formation, de leur bien-être et de leur épanouissement.

Telles sont, en matière éducative, les priorités de Nancy, Ville Amie des Enfants.

Entre école et loisirs, cette toute nouvelle édition du guide de rentrée permet, en quelques pages, de trouver facilement toutes les informations dont vous aurez besoin pour vos enfants :

- du lundi au vendredi, notre offre d'animations et de services périscolaires conviviaux, accessibles dès 7h30 jusqu'à 18h30, encadrée par une équipe qualifiée ;
- une à deux fois par semaine, dès 16h30, dans toutes nos écoles élémentaires, les activités gratuites que nous proposons, permettant aux enfants d'acquérir des compétences dans de nombreuses disciplines sportives, culturelles, artistiques ou techniques : musique, théâtre, basket, judo, arts martiaux, arts plastiques, chinois, anglais, escalade...
- nos restaurants scolaires implantés dans chaque école, proposant aux enfants, au fil des menus, des produits régionaux de saison intégrant la filière bio, ainsi que des espaces temps qui mêlent la détente des enfants, leur découverte des saveurs et des terroirs mais aussi leur sensibilisation à une alimentation équilibrée.

Depuis 2006, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs. Dans un contexte difficile, nous maintenons ce choix pour garantir que l'ensemble de nos services reste accessible à tous et favorise l'organisation de la vie familiale et professionnelle pour chaque parent.

Ensemble, nous réaffirmerons ces engagements, tout au long de l'année comme nous avons eu l'occasion d'échanger sur le sujet aussi bien pendant les "Etats Généraux de l'Enfant dans la Ville" ou encore lors des réflexions partagées sur la mise en œuvre du changement des rythmes scolaires à Nancy à la rentrée 2014.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée et une belle année scolaire 2013/2014.

L'Adjointe au Maire de Nancy
Déléguée à l'Enseignement
et aux Activités Périscolaires

Le Maire de Nancy
Ancien Ministre
Président de la Communauté
Urbaine du Grand Nancy



VIVE L'ÉCOLE

De la maternelle au CM2, ce ne sont pas moins de 10 000 élèves qui fréquentent les quelques 60 écoles maternelles et élémentaires publiques et privées nancéiennes. Et la Ville de Nancy y attache une importance toute particulière. Engagée auprès de l'UNICEF dans la dynamique "Ville amie des enfants", la municipalité agit au quotidien pour garantir l'épanouissement des plus jeunes. C'est ainsi 10 % du budget de la ville qui est consacré à l'enseignement. Outre la mise à disposition de moyens humains et matériels, l'engagement de la Ville de Nancy au service de l'école, c'est une politique éducative engagée qui fait la part belle à l'apprentissage de la citoyenneté, à la sensibilisation au développement durable, aux activités culturelles et sportives, aux actions de prévention...

S'inscrire à l'école

Nancy possède un périmètre scolaire qui définit, en fonction de votre lieu de résidence, l'école que fréquentera votre enfant. Ainsi, chaque rue correspond à une école en particulier. Pour connaître le groupe scolaire affecté à votre adresse, vous pouvez contacter la Direction de l'Enseignement (tél. 03.54.50.60.08) ou consulter le site de la ville (www.nancy.fr).

inscriptions scolaires :

Si votre enfant entre en maternelle ou à l'école élémentaire, ou encore si vous êtes nouveau résident nancéien, pour préinscrire votre enfant, vous pouvez soit :

En mairie : vous adresser à la Direction de l'Enseignement à l'hôtel de ville de Nancy ou à votre mairie de quartier,

Par courrier : envoyer copie des pièces nécessaires par courrier, accompagnées du formulaire de préinscription que vous trouverez sur www.nancy.fr complété et signé. Le certificat de préinscription vous sera adressé par courrier,

Par internet : faire parvenir les documents nécessaires, y compris le formulaire de préinscription complété et signé, préalablement scannés à www.nancy.fr. Un certificat de préinscription vous sera adressé par courrier.

Les pièces indispensables à la préinscription sont le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant, le carnet de santé ou un certificat médical attestant que votre enfant est à jour des vaccinations obligatoires, un justificatif de domicile et un certificat de radiation en cas de changement de groupe scolaire.

Dans tous les cas, vous devez confirmer votre inscription auprès de la direction de l'école de votre enfant.

Les écoles en chiffres



www.nancy.fr

Vous pouvez retrouver ces renseignements sur le site Internet de la ville : www.nancy.fr, rubrique Famille/Ecoles primaires

■ 48 écoles publiques :

- 25 maternelles
- 23 élémentaires

■ 11 écoles maternelles et élémentaires privées

- 10 000 élèves
- 420 agents municipaux

■ Budget enseignement :

14,41 millions d'euros, soit 10 % du budget de la ville

- 3 300 repas par jour en restauration scolaire
- 600 enfants par jour en accueil périscolaire
- 2 300 élèves bénéficient des activités périscolaires



Du personnel compétent

La Ville de Nancy met à la disposition des établissements scolaires 420 agents municipaux. Dans les écoles maternelles, un ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est affecté par classe. Les ATSEM assistent les enseignants pour l'accueil, l'hygiène, l'animation. Ils préparent et remettent en état les locaux et le matériel. Un interlocuteur supplémentaire pour les enfants qui rend la vie à l'école plus agréable !

Des équipements performants

Une attention toute particulière est accordée à l'entretien des locaux scolaires et des visites de sécurité y sont réalisées régulièrement. Installations électriques, chauffage, alarmes incendie, extincteurs, les équipements doivent être conformes aux réglementations en vigueur.

Pour compléter ce dispositif, des exercices d'évacuation sont également organisés chaque trimestre par les directeurs d'écoles.

Le mobilier scolaire est renouvelé régulièrement et adapté aux enfants, avec notamment un équipement à hauteur modulable permettant d'améliorer le confort des élèves.

Toutes les écoles élémentaires de Nancy sont dotées d'ordinateurs, renouvelés tous les cinq ans. Les classes de grande section de maternelle sont également équipées. Depuis 2011, les classes de CM2 sont progressivement dotées de tableaux blancs interactifs.



Manifestations, visites, projets pédagogiques...

La Ville de Nancy initie, tout au long de l'année, des événements pédagogiques adaptés aux enfants (sportifs, culturels, scientifiques, expositions, spectacles jeune public, événements festifs...). Elle invite les écoles à y participer et prend en charge les frais de transport.

La Ville de Nancy soutient également les initiatives des écoles en finançant leurs projets, sorties et voyages pédagogiques.

Les classes de découvertes

Chaque année, la Ville offre la possibilité aux élèves de CM2 des écoles publiques de partir quelques jours en classe de découvertes. Une belle occasion de s'ouvrir sur le monde, de partager le quotidien avec leurs camarades, de gagner en indépendance.

Séjours découverte de la capitale ou de la forêt vosgienne, pratique de nouvelles activités sportives, sensibilisation à la protection de l'environnement... Les possibilités sont vastes !



La direction de l'Enseignement s'attache à diversifier les destinations et les thématiques proposées aux enseignants. Très souvent, la classe de découvertes est l'aboutissement d'un projet pédagogique décliné avec l'enseignant pendant toute l'année scolaire. Les élèves sont ainsi très réceptifs pendant leur séjour aux rencontres qu'ils vont faire, aux connaissances qu'ils vont acquérir.

DES ÉCO-CITOYENS EN HERBE

Parce que le respect de l'environnement s'apprend dès le plus jeune âge, la Ville de Nancy a mis en place un programme complet d'animations pédagogiques autour du développement durable qui concerne chaque année plus de 5600 enfants des écoles primaires.

Des animations autour du développement durable

Biodiversité, eau, énergie, tri des déchets... le programme d'animations proposé par la Ville recouvre toutes les grandes thématiques du développement durable. Les enfants apprennent, à travers des gestes simples, comment ils peuvent protéger l'environnement dans leur vie quotidienne. Des visites sur le terrain (stations d'épuration, centre de valorisation des déchets...) permettent aux élèves de mieux prendre conscience des enjeux du développement durable.

Cette sensibilisation au respect de l'environnement est également au cœur du projet éducatif de l'accueil de loisirs municipal et de l'accueil périscolaire.

Visite de l'arboretum de Champenoux



En 2007, la Ville de Nancy a reçu le Prix Territoria Environnement 2007 pour son programme de sensibilisation au développement durable à destination des écoles primaires. Ce prix national est décerné par l'Observatoire de la vie publique locale pour récompenser les collectivités locales qui initient des projets innovants et originaux permettant d'améliorer la vie des Français.



Un cadre de vie plus agréable

La Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Nancy se mobilise pour entretenir et embellir le cadre de vie des enfants. Les jeunes générations sont ainsi toujours associées aux projets de création d'espaces verts ou d'aires de jeux.

Les jardins pédagogiques, des lieux de découvertes

Planter des fleurs, cultiver des légumes, récolter des fruits, le jardinage à l'école offre une formidable opportunité de faire aimer la nature aux enfants et de leur donner envie de la protéger.

C'est pourquoi, aux côtés des enseignants, la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Nancy met tout en œuvre pour faciliter l'accès des enfants au jardinage, apporte son aide technique et ses conseils pour le développement de jardins pédagogiques dans les écoles. Plantations, semis, bouturage... Au fil des saisons, les enfants apprennent les bons gestes. Des visites de serres municipales peuvent également être organisées, sur simple demande.

www.nancy.fr

Contact : direction des Parcs et Jardins
(tél. 03.83.36.59.04)





Toutes les vaccinations peuvent être effectuées en séances collectives gratuites. Il suffit de vous rendre au Centre municipal de vaccinations, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h sans rendez-vous, au 40 rue Sainte Catherine. Munissez-vous du carnet de santé de l'enfant et des vaccins.

Si votre enfant a moins de 6 ans, vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant ou vous rendre dans les centres médico-sociaux proches de votre domicile.

Depuis 2005, la Ville de Nancy organise avec les étudiants de la faculté de médecine l'opération "Hôpital des nounours". Chaque année, 900 enfants de maternelle se familiarisent ainsi de façon ludique avec l'univers médical.

DES ENFANTS BIEN PROTÉGÉS

Tenir à jour les vaccinations de vos enfants est un acte essentiel pour prévenir l'apparition de maladies infectieuses. Pour fréquenter un établissement scolaire, certaines vaccinations sont obligatoires (diphtérie, tétanos et poliomyélite). D'autres sont vivement recommandées. Vous pouvez vous référer au calendrier vaccinal ci-contre pour suivre les vaccinations de vos enfants.

A noter : le BCG (vaccin contre la tuberculose) n'est plus obligatoire pour l'entrée à l'école (décision du Ministère de la Santé du 11/07/2007).

Tableau des vaccinations recommandées chez les enfants en 2013



VACCINS CONTRE	naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans
Diphtérie (D), Tétanos (T), Poliomyélite inactivée (Polio)		DT polio	DT Polio	DT Polio			DT Polio	DT Polio
Coqueluche acellulaire (Ca)		Ca	Ca	Ca			Ca	Ca
Haemophilus influenzae b (Hib)		Hib	Hib	Hib				
Hépatite B (Hep B)		Hep B	Hep B	Hep B				
Pneumocoque (Pn conj)		Pn ² conj	Pn conj	Pn conj				
Meningocoque C (vaccin conjugué)					1 dose			
Rougeole (R) Rubéole (R) Oreillons (O)					1 ^{ère} dose	2 ^{ème} dose		
Papillomavirus humains (HPV)								3 doses selon schéma 0, 1 ou 2 mois, 6 mois (filles entre 11 et 14 ans)

Contact : direction Santé Environnement
(tél. 03.83.85.56.80)

Elaboré d'après les données BEH
(Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire)
14 - 15 du 19 avril 2013



L'APPRENTISSAGE DE LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

A l'intérieur des locaux ou sur le chemin de l'école, assurer la sécurité des enfants est une priorité pour la Ville de Nancy. L'aménagement des accès aux établissements (pose de ralentisseurs, signalisation spécifique...) ainsi que la présence d'agents municipaux pour surveiller certains passages piétons à l'heure des entrées et sorties d'école en témoignent. En parallèle, la Ville attache une importance toute particulière à la sensibilisation des enfants aux dangers de la rue et favorise les initiatives destinées à éveiller chez eux un comportement citoyen.

La formation aux gestes de 1^{ers} secours

Apprendre aux élèves les numéros d'urgence, les gestes à faire, les paroles à prononcer... L'apprentissage des gestes de premiers secours est une réalité pour les élèves de CM2 de la Ville de Nancy. Chaque année, ils sont plus de 1 000 élèves des écoles publiques et privées à suivre ce stage et à recevoir le diplôme officiel "Prévention et secours civique de niveau 1".

La formation est dispensée par des moniteurs titulaires du Brevet national de moniteur de premiers secours.

La Ville de Nancy est la seule ville de France à avoir mis en place et à financer de telles formations pour toute une tranche d'âge.



La ville de Nancy a reçu le Prix Territoria Sécurité 2004 pour cette initiative.



La sensibilisation à la sécurité routière

Du CE2 au CM2, tous les élèves des écoles de la Ville suivent une formation pour les aider à adopter une attitude responsable et prudente sur la voie publique.

En CE2, les élèves bénéficient d'une formation au "permis piéton". Après plusieurs séances de travail dirigées par l'enseignant, les élèves passent leur permis piéton en présence de représentants de la police municipale.

En CM1, chaque élève se voit remettre le « code du jeune cycliste ». Après avoir suivi une session de formation avec son enseignant, l'élève passe un examen pour obtenir son permis "cycliste pour les enfants".

Chaque année, les journées de la sécurité, organisées au parc de la Pépinière, sont l'occasion pour les élèves de CM2 de recevoir officiellement leur diplôme de premiers secours et de rencontrer les acteurs de leur sécurité.

Aux abords des écoles, nous devons, adultes comme enfants, piétons comme automobilistes, être vigilants et respecter les règles du code de la route.

Les parents accompagnant leurs enfants à l'école doivent se conformer aux conditions d'accès et de stationnement, pour garantir la sécurité de tous.



La sécurité des enfants est l'affaire de tous !



BIEN DANS SON CORPS

Le sport est indispensable au bon développement des enfants. Il participe à sa croissance, renforce sa condition physique. Le sport, c'est également développer sa confiance en soi, apprendre le goût de l'effort et parfois l'échec, respecter l'autre, avoir l'esprit d'équipe.

Courses de la Saint Nicolas 2012



Le sport à l'école

Les éducateurs sportifs de la direction des Sports, tous titulaires d'un brevet d'Etat, interviennent une heure par semaine dans chaque classe des écoles élémentaires. Cette initiative, spécifique à la Ville de Nancy, permet aux enseignants d'être accompagnés dans l'apprentissage des pratiques sportives.

Comme un poisson dans l'eau

Pour permettre aux enfants de profiter de l'eau en toute sécurité, la Ville de Nancy fait de l'objectif "savoir nager avant l'entrée en 6^{ème}" une priorité.

5000 enfants participent ainsi aux séances de natation dispensées par les maîtres nageurs sauveteurs, dans les piscines gérées par la Communauté Urbaine du Grand Nancy.



Les éducateurs sportifs

La Ville de Nancy fait intervenir ses éducateurs sportifs sur le temps scolaire. Ils travaillent en concertation avec les directeurs d'écoles et les enseignants pour établir un projet pédagogique annuel, adapté aux enfants et aux structures dédiées au sport de chaque établissement. Ils apportent une aide technique dans la pratique des activités sportives, mais sont aussi là pour faire découvrir leur passion et le plaisir que le sport peut procurer.

Contact : Direction de la Jeunesse et des Sports (tél. 03.83.85.34.65)

www.nancy.fr



L'ÉCOLE OUVERTE SUR LA CULTURE

Les institutions culturelles nancéiennes proposent aux groupes scolaires des programmes adaptés aux enfants. Interventions en classes, visites, ateliers, expositions, spectacles, les élèves peuvent se familiariser avec les grandes disciplines artistiques.

Journée scolaire du Livre sur la Place

Chaque année, les élèves des écoles de Nancy sont accueillis pour découvrir ce salon littéraire et explorer l'univers du livre à travers différentes animations. Cette journée dédiée au jeune public est la première étape du Parcours littéraire, programme de rencontres avec des auteurs de littérature jeunesse proposé aux classes de CM1/CM2, qui se poursuit tout au long de l'année scolaire.

Renseignements : nathalie.kloutz@mairie-nancy.fr
elisabeth.bourot@mairie-nancy.fr

La nouvelle de la classe

Ce concours régional d'écriture à destination des classes de CM1/CM2, soutenu par l'Académie Française, est organisé par la Ville de Nancy et la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture. Toutes les classes participantes sont récompensées et la classe lauréate est invitée à découvrir Paris et l'Académie française.

Renseignements : nathalie.kloutz@mairie-nancy.fr

Au cœur de l'œuvre

Proposé par les musées et la Bibliothèque-médiathèque de Nancy, ce parcours est l'occasion pour les écoliers du CE1 au CM2 de se familiariser avec les espaces, les collections, les missions de ces établissements et de porter leur attention sur une œuvre. L'art contemporain fait, cette année, l'objet d'une attention particulière par la toute nouvelle participation de l'Ensemble Poirel à ce programme. À l'issue de deux visites dans l'une de ces institutions, les enfants explorent le champ de la création et l'ensemble de ce travail donne lieu à une restitution.

Renseignements : nathalie.kloutz@mairie-nancy.fr

Médiathèque

La section jeunesse de la Médiathèque propose un accueil de classes, en une ou deux séances, à tous les établissements de la Ville de Nancy, de la maternelle au collège. Elle invite les jeunes à des visites ludiques d'une exposition, à la découverte des collections, de l'univers d'un auteur illustrateur, ou d'un pays... Les visites s'articulent autour d'ateliers et d'histoires toujours racontées d'une manière différente et originale. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 28 septembre 2013.

Renseignements : 03.83.39.00.63

Musée des Beaux-Arts, Musée Lorrain, Musée de l'École de Nancy

Le service des publics commun aux trois musées propose tout un panel d'activités à découvrir dans la brochure adressée aux écoles à la rentrée. Approches interactives et sollicitations des sens pour les moyennes et grandes sections, échanges, manipulations, expérimentations ou croquis pour les élèves des écoles élémentaires, permettent une première approche du musée. Les visites peuvent être suivies d'ateliers. Les thématiques abordent le monde vivant, la vie quotidienne, les techniques artistiques, l'histoire, les genres picturaux...

Renseignements : 03.83.17.86.77

servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr

Ensemble Poirel

Le service éducatif met en place un véritable parcours pédagogique autour du spectacle vivant et des expositions : représentations scolaires qui prolongent les "spectacles en famille", visites de l'établissement, interventions de comédiens et de professionnels dans les classes, moments d'échange à l'issue des représentations, découverte de l'art contemporain et du design...

Renseignements : Anne-Laure Dusoïr, chargée du service éducatif :

03.83.32.98.37

anne-laure.dusoïr@mairie-nancy.fr

CCN-Ballet de Lorraine

Le CCN- Ballet de Lorraine est une source d'éducation de l'art chorégraphique et s'attache à développer une stratégie de sensibilisation et de fidélisation des publics participant ainsi à la démocratisation des pratiques culturelles et au renouvellement des publics. Ces actions sont basées sur la rencontre et le dialogue avec les artistes.

Il poursuit une politique de propositions fréquentes de rencontres, d'échanges, d'actions de formation et de sensibilisation avec tous les types de publics.

Renseignements : 03.83.85.69.01

Opéra national de Lorraine

L'Opéra national de Lorraine propose autour de chacun des ouvrages programmés un parcours pédagogique. Séance de formation autour de l'œuvre choisie pour les enseignants, visite des coulisses, répétition scénique, rencontre avec les artistes, le parcours se termine par une répétition générale ou une représentation où les enfants peuvent apprécier le spectacle. Des actions spécifiques (parcours à la carte, lectures en scène, interventions d'artistes) peuvent également être étudiées avec les groupes scolaires.

Renseignements : 03.83.85.33.20 / cagnello@opera-national-lorraine.fr



Orchestre symphonique et lyrique de Nancy

L'orchestre symphonique et lyrique de Nancy propose une dizaine de concerts pédagogiques chaque année aux élèves des écoles élémentaires. Pour les autres publics, des répétitions générales sont accessibles. Commentés, ces concerts sont l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un orchestre, les différentes familles d'instruments, une œuvre ou un compositeur...

Renseignements : 03.83.85.33.20 / cagnello@opera-national-lorraine.fr

Archives Municipales

Les Archives municipales de Nancy organisent des ateliers pédagogiques "à la carte" en collaboration avec les enseignants. Les enfants découvrent l'histoire de la ville, d'un quartier, d'un bâtiment ou d'une époque au moyen de documents écrits ou figurés.

Renseignements : 03.54.50.60.70 / archives@mairie-nancy.fr

L'Autre Canal

Trois concerts ou spectacles pour le jeune public sont programmés pour les écoles maternelles et élémentaires afin d'offrir une première sensibilisation aux musiques actuelles. Un dossier pédagogique, une visite guidée du lieu ou une intervention en classe permettent de compléter la découverte et d'approfondir des thèmes liés aux musiques actuelles. La mise en place d'atelier de pratique musicale, d'une ou plusieurs séances avec un artiste est également possible selon le projet d'établissement.

**Renseignements et réservations : 03.83.38.44.87
www.lautrecanalnancy.fr**



Muséum-Aquarium de Nancy

Le Muséum-Aquarium de Nancy propose des visites guidées pour tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée que ce soit en lien avec les espaces permanents (galeries d'aquariums et de zoologie) ou d'expositions temporaires. Des fiches d'activités pour une visite en autonomie sont téléchargeables sur le site internet. Les groupes scolaires sont accueillis uniquement sur rendez-vous, l'inscription se faisant au moins deux semaines à l'avance par téléphone ou par mail. Dans le cas de projets particuliers, le département des publics est disponible pour accompagner les enseignants dans leur démarche.

**Renseignements : 03.83.32.99.97 / departement-public-MAN@grand-nancy.org
<http://www.museumaquariumdenancy.eu/>**

Jardin botanique du Montet

Des visites libres permettent aux enseignants et à leurs élèves de découvrir la biodiversité végétale dans l'un des plus grands jardins botaniques de France qui compte pas moins de 12 000 espèces du monde entier et cinq serres tropicales.

Toute l'année, le département des publics des Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy se tient à la disposition des enseignants pour les aider à préparer leur visite en leur fournissant fiches pédagogiques, idées de rallye et guides d'exposition sur des thèmes variés comme l'adaptation des plantes à l'environnement ou encore les plantes utiles à l'homme.

Le département des publics est également disponible pour des conseils en jardinage biologique ou des animations thématiques.

Renseignements : 03.83.41.47.47 / www.jardinbotaniquedenancy.eu

Musée de l'Histoire du Fer

Le Musée de l'Histoire du Fer a mis en place des visites guidées et des ateliers qui s'intègrent aux programmes scolaires. Diverses thématiques peuvent être abordées : vapeur et révolution industrielle, armement du chevalier, archéologie. Des malettes pédagogiques en lien avec ces ateliers sont à la disposition des enseignants et des classes. De plus, possibilité de découvrir l'espace permanent Jean Prouvé grâce à des visites commentées ou à des ateliers. D'autre part, une malette "Première Guerre Mondiale", propose un travail en classe à l'aide de différents supports (internet, photos, livres ...). Les enseignants intéressés peuvent demander au musée le CD qui regroupe toutes les activités proposées par le service éducatif. Toutes ces interventions sont gratuites.

Renseignements : 03 54 50 21 81 / christophe.henry@grand-nancy.org



À LA CARTE DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Près de la moitié des enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville déjeune dans un des 37 restaurants scolaires. Dans les assiettes, des repas savoureux ! "Manger à la cantine", c'est aussi apprendre à partager un repas, découvrir de nouveaux goûts, respecter l'équilibre alimentaire. Détente et plaisir assurés pour bien démarrer une après-midi studieuse !

Durant le temps du déjeuner, les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés BAFA qui leur propose avant ou après le repas des activités diverses : jeux de société, travaux manuels, lecture, jeux de cour...

L'inscription :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, qui doit être âgé de plus de 3 ans, à la restauration scolaire (l'inscription est obligatoire), rendez-vous à l'hôtel de ville, dans une mairie de quartier ou directement à l'école, avec un justificatif de droits (attestation CAF) permettant d'établir le tarif des repas. Un formulaire d'inscription vous sera remis.

Vous souscrivez un abonnement pour l'année scolaire portant sur un ou plusieurs jours de la semaine.

En cas de difficultés passagères ou de situations exceptionnelles, l'accueil de l'enfant au restaurant scolaire peut être adapté. Les dossiers sont étudiés au cas par cas.

Les tarifs

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2006. En fonction de votre quotient familial (CAF), le prix des repas est le suivant :

- QF de 0 à 450 :maternelle et élémentaire : 1,22 €
- QF de 451 à 622 :maternelle et élémentaire : 2,15 €
- QF de 623 à 800 :maternelle : 2,65 €
.....élémentaire : 3,22 €
- QF supérieur à 800 :maternelle : 3,18 €
.....élémentaire : 4,22 €
- Famille hors Nancy :5,54 €

Retrouvez les menus sur le site de la ville : www.nancy.fr, rubrique Famille/Ecoles primaires

La facturation

Établies par la Ville de Nancy, les factures sont envoyées par courrier.

Le règlement doit être effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture, par chèque postal ou bancaire, mandat-carte, mandat-lettre, espèces, carte bancaire, paiement par internet ou prélèvement automatique. Vous pouvez effectuer ce règlement par courrier ou vous rendre à l'hôtel de ville ou dans votre mairie de quartier.

Le premier jour de toute absence non signalée 48 heures à l'avance (hors week-ends et jours fériés) à la direction de l'Enseignement (tél. 03.54.50.60.07) est facturé à la famille.

En cas de difficultés financières, un dossier peut être présenté à une commission sociale attribuant des aides financières et des réductions de tarifs.

Pour toutes questions relatives à la restauration scolaire, contactez le :

- 03.54.50.60.07 pour les écoles Beauregard, Buffon, Clemenceau, Donzelot, Jean Jaurès, La Fontaine, Mac Mahon, Michelet, Moselly, Saint-Georges
- 03.54.50.60.08 pour les écoles Boudonville, Braconnot, Charlemagne, Didion, Emile Gebhart, Montet, Roberty, Saint-Pierre, Trois-Maisons
- 03.54.50.60.20 pour les écoles Alfred Mézières, Bonsecours, Buthegnémont, Charles III, Jules Ferry, Marcel Leroy, Ory, Placieux, Stanislas, Tiercelins

Les allergies alimentaires

La fréquentation des restaurants scolaires est possible pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires. Après étude du bilan allergologique (à renouveler tous les ans), une commission composée d'élus et de médecins décide des conditions d'accueil au cas par cas. Les enfants sont accueillis, soit avec un menu corrigé, soit avec un panier-repas fourni par la famille.



www.nancy.fr



AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Les rythmes de vie des familles, notamment lorsque les parents travaillent, nécessitent un accueil des enfants avant et après leur journée de classe. Dans l'organisation actuelle de la semaine de 4 jours, tous les établissements scolaires de Nancy ouvrent ainsi leurs portes dès 7h30 et accueillent les enfants après la classe jusqu'à 18h30. Sans oublier les animations pendant la pause déjeuner.

Des moments de temps libre agréables pendant lesquels les enfants sont toujours encadrés par des animateurs brevetés, titulaires du BAFA, du BAFD ou d'un CAP petite enfance, conformément à la réglementation en vigueur.

Du matin au soir

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h20. Les animateurs privilégient des activités calmes comme la lecture ou le dessin, permettant aux plus jeunes de commencer leur journée en douceur.

Pendant la pause déjeuner, des animations sont organisées après le repas. Jeux de ballons, dessins... les enfants prennent plaisir à se détendre ou se dépenser avant la reprise de la classe.

Le soir, de 16h30 à 18h30, des activités variées sont proposées : théâtre, arts plastiques, échecs, jeux collectifs, informatique, BD, éducation à la citoyenneté, sensibilisation au handicap... Un planning est établi chaque mois en fonction du projet éducatif de l'école.

Modalités d'inscription :

Pour inscrire votre enfant (âgé de plus de 3 ans), vous pouvez vous rendre à l'hôtel de ville, dans une mairie de quartier ou directement à l'école. Munissez-vous de votre justificatif de droits (attestation CAF) permettant d'établir le tarif auquel vous avez droit. Un formulaire d'inscription vous sera remis.

Tarifs :

L'accueil du matin est gratuit.

Le prix de l'accueil du soir est fixé à 3,46 €

Il existe des tarifs réduits accordés en fonction du quotient familial (QF) établi par la CAF :

- 2,62 € pour un QF compris entre 623 € et 800 €
- 1,75 € pour un QF compris entre 451 € et 622 €
- 0,95 € pour un QF inférieur ou égal à 450 €

Des LEGOthèques ont été installées dans plusieurs écoles élémentaires



Des activités gratuites

Depuis la rentrée scolaire 2009, des activités périscolaires, mises en place dans toutes les écoles élémentaires, permettent aux enfants d'acquérir des compétences dans de nombreuses activités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou techniques.

Les animations sont élaborées avec l'équipe enseignante en fonction du projet d'école. Au programme : activités scientifiques, musique, arts plastiques, cirque, escalade, judo, arts martiaux, handball... Des thématiques peuvent également être déclinées comme les droits des enfants, la sensibilisation au développement durable ou la nutrition par exemple.

Modalités d'inscription :

Les formulaires d'inscription à ces activités seront distribués dans les écoles à la rentrée. Les enfants s'engagent à participer de 16h30 à 18h00 à une ou deux activités, selon les écoles.



Renseignements :
direction de l'Enseignement (tél. 03.83.85.31.70)



Les enfants qui participent aux activités périscolaires "musique et chants" ont présenté, en 2013, leur spectacle intitulé "L'Eau" sur la scène de L'Autre Canal.

Le Conseil d'enfants, un tremplin citoyen

Avec la création du Conseil d'enfants en 2011, la Ville de Nancy souhaite favoriser la participation et l'écoute des enfants pour l'apprentissage de la citoyenneté.

Dans chaque école publique et à l'Accueil de Loisirs Municipal, une dizaine de représentants âgés de 8 à 12 ans sont élus pour un mandat d'une année, soit près de 280 enfants. Ils peuvent échanger sur divers thèmes et rendre compte des besoins et attentes exprimés par leurs camarades.

Les jeunes élus se sont retrouvés le 5 juin 2013, à l'Hôtel de Ville pour une plénière durant laquelle ils ont présenté à leurs homologues présents leurs réflexions de l'année.



www.nancy.fr

Les DROITS et Les DEVOIRS des enfants

20 Novembre : Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Fondamentalement attachée au respect des droits de l'enfant, la Ville de Nancy organise, chaque 20 novembre, depuis 2002, de nombreuses manifestations qui mobilisent les acteurs de la petite enfance, le Conseil des Jeunes, les associations de quartier, mais aussi les scolaires, pour commémorer la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En découvrant leurs droits, les enfants découvrent aussi leurs devoirs.

Le 20 novembre 2009, à l'occasion de la commémoration du 20ème anniversaire de Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Ville de Nancy a inauguré l' « Esplanade de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant » au Parc de la Pépinière.



ville de
Nancy,
www.nancy.fr



Article 1. Tu as le droit d'être nourri, soigné et aimé.

Pour que tu puisses grandir et t'épanouir, il est indispensable que tu sois entouré de personnes qui préparent tes repas, te soignent quand tu es malade et te montrent qu'ils t'aiment. Parfois, ce sont d'autres parents que ceux qui t'ont donné la vie qui s'occupent de toi.

Article 2. Tu as le droit d'être respecté.

Tu as le droit à une vie privée que même tes parents et tes frères et sœurs doivent respecter. Personne n'a le droit de lire ton courrier ni de fouiller dans tes affaires sans ton autorisation. Personne n'a le droit de t'imposer des relations sexuelles. Les adultes qui s'en rendent coupables risquent de très lourdes peines. Tu as aussi le droit de choisir tes amis car tes sentiments doivent être respectés. Bien entendu, tu as le devoir de respecter la vie privée et les sentiments des autres.

Article 3. Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité.

Dès ta naissance, on doit te donner un nom et un prénom pour que tu puisses ensuite être vacciné, aller à l'école, avoir un passeport, etc. Pourtant, certains parents ne savent pas que c'est obligatoire. Ton passeport indique également ta nationalité. C'est important de la connaître pour que tu saches quel est le pays qui doit te protéger et envers lequel tu as le devoir de respecter les règles.

Article 4. Tu as le droit d'aller à l'école.

Apprendre à lire et à écrire est un privilège. Dans de nombreux pays, les gens sont trop pauvres pour envoyer leurs enfants à l'école. Quand on sait lire et écrire, on peut prendre sa vie en main : on peut apprendre un métier, s'informer, comprendre la société dans laquelle on vit. En France, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Article 5. Tu as le droit de rêver, de rire et de jouer.

Certains adultes oublient parfois que les enfants ne sont pas des adultes. Tu as le droit de jouer, de rire et de rêver parce que tu es un enfant, que le jeu est indispensable à ta croissance. Ainsi tu seras, plus tard, un adulte épanoui et créatif.

Article 6. Tu as le droit de donner ton avis.

Tu as le droit de t'exprimer en classe, dans ta famille, dans des associations, mais aussi dans les procédures judiciaires qui te concernent directement. Par exemple, si tes parents divorcent ou se séparent, tu peux demander à être entendu par le juge. Tu peux aussi demander à avoir un avocat pour toi tout seul. Les adultes, eux, ont le devoir de t'écouter.

Article 7. Tu as droit à l'égalité, que tu sois fille ou garçon, handicapé ou non.

Chaque enfant est unique mais tous les enfants du monde ont les mêmes droits. Quels que soient ton âge, ton sexe, ta religion, la langue que tu parles, ou la couleur de ta peau, tu as le droit d'être aidé, protégé, éduqué. La Convention des droits de l'enfant s'applique à tous les enfants mineurs, c'est-à-dire en France, jusqu'à ce que tu aies dix-huit ans.

Article 8. Tu as le droit d'être protégé de la violence.

Ce n'est pas parce que tu es plus jeune que les adultes qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent avec toi. Au contraire, tu as le droit d'être à l'abri de la violence et de la négligence. Personne, pas même ta famille, pas même tes copains et copines, n'a le droit de te faire du mal. C'est écrit dans la Convention et tu peux le dire à tout le monde.

Article 9. Personne n'a le droit de t'exploiter.

Tant que tu n'as pas dix-huit ans, personne ne peut t'obliger à travailler surtout si c'est un travail pénible et dangereux. Même si ta famille est très pauvre, tu as le droit d'aller à l'école plutôt que de travailler. Si tu es apprenti, ton patron doit respecter des règles très précises.

Article 10. Personne n'a le droit de faire de toi un soldat.

Où que tu habites, tu as le droit de vivre en paix. Les guerres, quand elles éclatent, ne doivent concerner que les adultes. Ils n'ont pas le droit de te faire participer. Ils n'ont que le droit de te protéger.





DES LOISIRS POUR TOUS LES GOÛTS

Tout au long de l'année, dans tous les quartiers de la Ville, plusieurs structures d'accueil nancéiennes offrent la possibilité aux enfants de participer à tout un panel d'activités. Au sein de petits groupes conviviaux, les enfants sont encadrés par des professionnels de l'animation. Au programme, activités manuelles, sportives, artistiques, culturelles, scientifiques, aide aux devoirs, sorties...

L'accueil de loisirs municipal

Cinq sites accueillent les enfants les mercredis et pendant les congés scolaires, de 7h30 à 18h30 (le centre Paul Friederich et les écoles Braconnot, Charlemagne, Charles III et Ory).

Pendant les vacances d'été, les écoles Roberty, Placieux, Gebhart et Bonsecours sont également ouvertes.

Destiné aux enfants de 3 à 14 ans, l'accueil de loisirs municipal propose des activités variées adaptées à l'âge des enfants (éveil musical, dessin, sport, piscine, activités manuelles ou scientifiques, expositions, cinéma...).

Les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial (QF) calculé par la CAF : de 2,65 € à 25,40 € la journée, et de 1,95 € à 13,50 € la demi-journée.

Modes de réservation : Un dossier d'inscription doit être complété à l'hôtel de ville ou dans une mairie de quartier avant toute réservation. Possibilité de réservation à la journée ou à la demi-journée. Vous pouvez vous déplacer sur le lieu de constitution de votre dossier (hôtel de ville ou mairie de quartier) ou téléphoner (03.83.85.32.43 ou n° de votre mairie de quartier) ou remplir le formulaire en ligne (<http://www1.nancy.fr/loisirs/accueil-de-loisirs-municipal.html>).

ATTENTION : n'oubliez pas de réserver au minimum 48 h à l'avance (week-ends et jours fériés non compris).

Moyens de paiement : Vous pouvez régler par chèque dès réception de votre facture mensuelle ou choisir le prélèvement automatique, effectué au début du mois qui suit l'émission de votre facture mensuelle. Le paiement au guichet de l'hôtel de ville ou dans votre mairie de quartier est également possible (espèces, chèque, carte bancaire, chèques vacances ou CESU)

Contact :
direction de la Jeunesse et des Sports (tél. 03.83.85.32.43) ou
<http://www1.nancy.fr/famille/loisirs/accueil-de-loisirs-municipal.html>



Les maisons des jeunes et de la culture (MJC)

Réparties sur l'ensemble de la ville, les sept MJC de Nancy proposent une large palette d'activités, adaptées aux enfants et aux adolescents : pratique artistique, sport, danse, musique, ateliers cuisine associant l'éducation aux goûts...

Les MJC, ce sont également : des accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, des programmations de spectacles jeune public, des ateliers d'accompagnement éducatif et d'aide aux devoirs en lien avec les établissements scolaires, des espaces de lecture et bibliothèques, des solutions pour vos fêtes d'anniversaire...

Véritables lieux d'échanges parents/enfants, les MJC s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire : accompagnement de projets de jeunes (concerts, vacances, expositions, formations...), sorties nature ou culturelles, relais de la parole des jeunes par l'intermédiaire des conseils de jeunes de quartier...

N'hésitez pas à les contacter, elles étudieront avec vous toutes les solutions pour que vous puissiez accéder à leurs activités (cartes jeunes, Pass'Sport et Culture...).

Contact : www.7mjc-nancy.com,
coordonnées complètes page 36



L'opération Pass'Sport et Culture

Menée en partenariat avec le Conseil Général, cette opération permet à des jeunes de 6 à 25 ans, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 445 €, d'accéder à des activités sportives et culturelles. Seule une participation forfaitaire annuelle de 8 € est demandée pour constituer le dossier.

Contact : Pass'Sport et Culture
(tél. 03.83.21.01.43)
www.pass-sport-culture.org

Les centres sociaux

Les trois centres sociaux de Nancy accueillent tout au long de l'année les enfants et les adolescents autour de diverses activités.

■ Centre social Jolibois

- Secteur 6/12 ans : accompagnement scolaire, loisirs éducatifs et culturels.
- Secteur jeunes : soutien scolaire, activités quotidiennes, loisirs (tournois de tennis, activités extérieures, activités petites vacances, découverte du monde de l'entreprise, projet vacances, projet BAFA).

■ Centre social Beauregard

- Accueil loisirs pour les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- Accompagnement à la scolarité pour les élèves des classes de CM2 et les collégiens.
- Pour les adolescents : activités sportives, journées d'animations pendant les vacances scolaires, chantiers éducatifs associés à des activités de loisirs, mini-séjours.

■ Centre social la Clairière

- La ruche enfantine : en juillet et en août, pour les enfants de 3 à 11 ans accompagnés d'un maximum de parents.
- Pour les adolescents : ateliers éducatifs associés à des activités de loisirs pendant les vacances scolaires, accueil périscolaire le soir et le mercredi après midi, activités sportives, sorties diverses.
- Mercredis éducatifs pour les 3-12 ans (éveil, danse, modelage, ...)

L'atelier d'art enfantin

Situé 33 bis rue du Grand Verger, l'atelier accueille toute l'année enfants et adolescents de 5 à 16 ans, pour des séances d'apprentissage ludiques de différentes techniques artistiques. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires à la séance (de 4,25 € à 8,50 € la séance selon le QF). Les tarifs s'échelonnent de 17 € à 34 € pour 5 séances, de 27,50 € à 55 € pour un trimestre et de 80,50 € à 161 € pour l'année.

Contact : direction de la Jeunesse et des Sports
(tél. 03.83.85.32.43)
www1.nancy.fr/loisirs/atelier-dart-enfantin

www.nancy.fr



POUR LES MORDUS DE SPORT

La Ville de Nancy propose aux enfants plusieurs solutions pour leur permettre de pratiquer une activité sportive les mercredis et pendant les vacances scolaires. Et pour ceux qui veulent s'investir encore davantage, les éducateurs sportifs municipaux sont à la disposition des familles pour leur présenter les associations et clubs sportifs nancéiens.

Les écoles municipales de sport

Pendant un trimestre, chaque mercredi, les écoles municipales de sport accueillent les enfants qui vont pouvoir essayer plusieurs disciplines sportives ou se perfectionner dans l'une d'entre elles. Une bonne opportunité pour laisser aux enfants le temps de découvrir leur sport de prédilection. A vous ensuite de décider d'une inscription dans un club pour débiter une pratique sportive régulière.



Contact : direction de la Jeunesse et des Sports
(tél. 03.83.85.34.65)
<http://www1.nancy.fr/loisirs/sport/animations-pour-les-jeunes.html>

Les animations sportives estivales

En partenariat avec les clubs sportifs locaux, les animations sportives estivales permettent à 1700 enfants de découvrir chaque été pas moins de trente cinq disciplines sportives. Bowling, aviron, badminton, arts du cirque, judo, basket, karting, équitation, il y en a pour tous les goûts ! Ces animations sont proposées sous forme de stages de 5 demi-journées consécutives.

A noter : les éducateurs sportifs distribuent une plaquette d'information aux élèves des écoles élémentaires publiques. Vous pouvez également vous renseigner à l'hôtel de ville, dans votre mairie de quartier ou sur le site de la ville, www.nancy.fr, rubrique Famille / Loisirs.

Les stages sportifs

Pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps, des stages sportifs sont également organisés. Ils fonctionnent sur le même principe que les animations sportives estivales.

Modalités d'inscription

Tous les enfants scolarisés ou domiciliés à Nancy peuvent participer aux animations sportives proposées hors temps scolaire. Les stages d'été sont également accessibles aux enfants qui ne résident pas à Nancy. Pour inscrire votre enfant, rendez-vous à l'hôtel de Ville ou dans votre mairie de quartier et munissez-vous d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an et indiquant que les vaccinations sont à jour, une copie de l'assurance extra-scolaire de l'année en cours, une photo d'identité, une attestation CAF ainsi qu'une copie de l'attestation de natation 25 m pour les activités nautiques. Une carte "sport" vous sera remise.

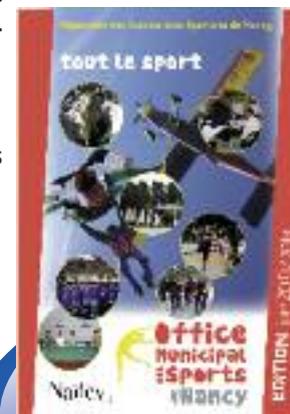
Les tarifs s'échelonnent de 4 € à 14 € et sont calculés en fonction du quotient familial (QF) établi par la CAF. (Le tarif est de 14 € pour les familles hors Nancy)

- Pour un trimestre dans une école municipale de sport,
- Pour un stage sportif pendant les animations sportives estivales,
- un stage pendant les petits congés scolaires

Par ailleurs :

- Pour un repas de midi en cas d'organisation du stage à la journée les tarifs s'échelonnent de 2 € à 6,75 € selon le QF
- Pour un stage multisports sur cinq jours (matins et après-midi) avec repas les tarifs s'échelonnent de 14,25 € à 49,50 € selon le QF
- Pour un stage multisports sur cinq jours (matins et après-midi) sans repas les tarifs s'échelonnent de 8 € à 27 € selon le QF

Afin de rejoindre facilement les lieux d'activités, il est possible d'obtenir des pass 10 trajets valables sur les bus et trams du Réseau Stan au tarif de 3,30 €.



Pour connaître les coordonnées des clubs sportifs nancéiens, vous pouvez consulter le répertoire des associations sportives de Nancy réalisé par l'OMS



LA CULTURE EN FAMILLE

Les institutions culturelles nancéiennes proposent des rendez-vous spécifiques pour accueillir les familles. Parents et enfants peuvent ainsi découvrir ensemble des spectacles ou effectuer des visites. Des activités sont également exclusivement réservées aux enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Carte Jeunes Nancy Culture

Découvrez les avantages de la Carte Jeunes Nancy Culture avec des réductions sur les places de cinéma, les concerts et les spectacles mais aussi 20 € de remise sur les activités proposées dans les MJC nancéiennes. Afin de prolonger toutes les actions menées au sein de l'école, la municipalité a souhaité offrir une Carte Jeunes Nancy Culture à la fin de l'année scolaire aux élèves des classes de CM2 et de seconde de Nancy.

Renseignements au 03.83.85.34.83 / www.nancy.fr/rubrique_Carte_Jeunes_Nancy_Culture

Ensemble Poirel

À l'Ensemble Poirel, la culture se décline sous toutes ses formes et donne rendez-vous à toute la famille. Théâtre, musique, conte, danse, découverte de l'art contemporain et du design... sont au programme d'octobre 2013 à juin 2014. Ces événements sont accessibles grâce à des tarifs réduits et un abonnement "4 spectacles" particulièrement attractif !

Renseignements : 03.83.32.31.25 / www.poirel.nancy.fr

Médiathèque

De septembre à juillet, le mercredi matin, la médiathèque propose "L'heure du conte" pour faire découvrir le conte et la littérature jeunesse aux enfants à partir de 2 ans accompagnés de leurs parents.

L'entrée est libre et sans inscription, dans la limite des places disponibles.

Petit théâtre au 3^{ème} étage.

Et pour mieux profiter de l'espace jeunesse, la médiathèque ouvre ses portes le dimanche de 14h00 à 18h00.

La médiathèque du Haut-du-Lièvre propose également l'heure du conte, un samedi après-midi par mois de septembre 2013 à juin 2014.

L'abonnement pour emprunter les documents est gratuit pour les enfants.

Renseignements : 03.83.39.00.63

Musée des Beaux-Arts, Musée de l'École de Nancy et Musée Lorrain

Les musées de la ville organisent, durant les vacances, des visites prolongées par des ateliers, des discussions et/ou des goûters pour les enfants de 4 à 12 ans (4,10 € la séance). Tous les 1^{ers} dimanches du mois, des visites sont proposées aux enfants.

De même, chaque 3^{ème} dimanche du mois, les musées de Nancy proposent en alternance une visite réservée aux familles afin de découvrir ensemble et autrement leurs collections. Ouvert aux enfants à partir de 7 ans et à leurs parents ou grands-parents.

Tarif 5,50 € pour les adultes, gratuit pour les enfants. Réservation recommandée.

Renseignements : Service des Publics des Musées de la Ville de Nancy au 03.83.17.86.77
servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr

Tout au long de l'année, retrouvez l'intégralité des activités proposées au jeune public dans l'Agenda des musées.

Opéra national de Lorraine

L'Opéra présente une adaptation de l'œuvre de Wagner au Théâtre de la Manufacture, Siegfried et l'anneau maudit, du 21 au 30 mars. Accessible à partir de 8 ans.

Billetterie en ligne sur le site www.opera-national-lorraine.fr

Billetterie et réservation : à l'Opéra, place Stanislas, mar-sam 13h-19h, ou au 03.83.85.33.11

Orchestre symphonique et lyrique de Nancy

L'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy propose deux concerts Famille à la salle Poirel. Les parents peuvent ainsi partager un moment de musique avec leurs enfants, à travers un programme adapté : Roméo et Juliette de Tchaïkovski, suivi du Rossignol de Loevendie le samedi 1er février 2014 à 11h ; puis La Boîte à joujoux de Debussy le samedi 24 mai 2014 à 11h.

Tarifs : 2€ pour les moins de 10 ans / 5€ pour les adultes

Billetterie et réservation : à la salle Poirel, lundi 14h-18h et mar-sam 13h-19h,
ou au 03.83.32.31.25
à l'Opéra, place Stanislas, mar-sam 13h-19h,
ou au 03.83.85.33.11





L'Autre Canal

L'Autre Canal programme chaque saison, à l'attention du jeune public, 6 propositions artistiques et des ateliers de pratique musicale. Ces concerts/spectacles et ces ateliers sont concoctés par une nouvelle génération d'artistes musiques actuelles qui s'investit, depuis quelques années, dans le champ de la création musicale jeune public. L'approche novatrice et dans l'air du temps de ces propositions ravira petits et grands !

Tarifs spectacles : 3 € pour les enfants / 5 € pour les adultes

Ateliers de pratique musicale : 5 € / enfant

Renseignements et réservations : 03.83.38.44.87 / www.lautrecanalnancy.fr

Muséum-Aquarium

Le Muséum-Aquarium de Nancy présente un bestiaire impressionnant constitué d'animaux naturalisés représentatifs de la diversité mondiale et d'espèces aquatiques évoluant dans des aquariums tropicaux. Des expositions temporaires aux thématiques variées sont régulièrement programmées. Chaque premier dimanche du mois, des visites commentées sont proposées pour les enfants de 3 à 6 ans. Les enfants de 7 à 11 ans peuvent suivre des animations pendant les petites vacances scolaires. Pour toutes ces visites, il convient de réserver sa place à l'avance.

Renseignements : 03.83.32.99.97 / <http://www.museumaquariumdenancy.eu/departement-public-MAN@grand-nancy.org>
<http://www.museumaquariumdenancy.eu/>

Jardin botanique du Montet

Cet établissement de culture scientifique et technique, cogéré par la Communauté Urbaine du Grand Nancy et l'Université de Lorraine, est aussi un lieu de promenade et de magie pour les enfants et leurs parents. On y découvre dans les serres tropicales des plantes étonnantes comme les plantes carnivores, les palmiers les plus rares du monde ou le cacaoyer. Dans le parc, on trouve une quinzaine de collections thématiques : alpinum, roseraie, collection de plantes médicinales, patrimoine horticole lorrain, collection historique, etc.

Tarifs : Plein tarif : 4,20 € - Tarif réduit : 2,10 € - Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans
Gratuit le 1^{er} dimanche du mois.

Renseignements : 03.83.41.47.47 / www.jardinbotaniquesdenancy.eu

Musée de l'Histoire du Fer

Le musée présente l'évolution des techniques de production du fer, de la fonte et de l'acier dans leurs contextes économiques, sociaux et culturels. Venez découvrir également l'espace permanent dédié à Jean Prouvé. Actuellement et jusqu'au 5 janvier 2014, dans le cadre de Renaissance 2013, l'exposition "Une idée, mille machines, de Léonard de Vinci à Jean Errard" vous accueille. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans ; tarif réduit pour les jeunes de 12 à 18 ans et pour les familles nombreuses (3 enfants et plus). Gratuité pour les groupes d'âge scolaire en visite libre ou guidée (sur rendez-vous)

Renseignements : 03.54.50.21.81 / christophe.henry@grand-nancy.org

LES INFOS UTILES

Les Mairies de quartier

■ Plateau de Haye Mairie de quartier du Haut-du-Lièvre

Rue Dominique Louis
Tél. : 03.83.98.51.80

■ Mairie de quartier Haussonville

40 bis rue Joseph Laurent
Tél. : 03.83.28.68.12

■ Mairie de quartier Trois-Maisons

7 bis rue Edouard Pierson
Tél. : 03.83.35.44.93

■ Mairie de quartier Beauregard

Centre commercial Sainte Anne
Terrasse A. Messenger
Tél. : 03.83.95.13.00

■ Mairie de quartier Saint-Pierre

71 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 03.83.36.53.53.

■ Mairie de quartier Mon Désert

6 rue de Mon Désert
Tél. : 03.83.91.28.40

■ Mairie de quartier Rives de Meurthe

10 Promenade Emilie du Châtelet
Tél. : 03.83.45.48.18

■ Mairie de quartier Boudonville

55 rue de la Colline
Tél. : 03.83.93.14.00

Et pour tout autre renseignement :
direction des mairies de quartier
Tél. : 03.83.85.34.78

Les institutions culturelles

■ Médiathèque de Nancy

10 rue Baron Louis
Tél. : 03.83.39.00.63
e-mail : mediatheque@mairie-nancy.fr

■ Médiathèque du Haut-du-Lièvre

Bâtiment Le Cèdre Bleu
17 bis rue Jean Mihé
Tél. : 03.83.98.34.24

■ Bibliothèque République

MJC Desforges - 27 rue de la République
Tél. : 03.83.28.44.65

■ Bibliothèque de Bonsecours

Ecole Bonsecours - 2 rue Provençal
Tél. : 03.83.37.86.04

■ Bibliothèque des Trois-Maisons

Ecole des Trois-Maisons - 9 rue de l'Atrie
Tél. : 03.83.37.10.76

■ Bibliothèque d'Haussonville

Centre Social Jolibois
3 avenue Général Mangin
Tél. : 03.83.27.66.16

■ Service des publics des musées de Nancy

(Musée des Beaux-Arts, Musée de
l'École de Nancy, Musée Lorrain)
Tél. : 03.83.17.86.77
servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr

■ Ensemble Poirel

3 rue Victor Poirel
Tél. : 03.83.32.31.25
e-mail : ensemblepoirel@mairie-nancy.fr

■ Opéra national de Lorraine

1 rue Sainte Catherine
Tél. : 03.83.85.33.20
opera@opera-national-lorraine.fr

■ CCN - Ballet de Lorraine

3 rue Henri Bazin
Tél. : 03.83.85.69.01

Orchestre symphonique et lyrique de Nancy

1 rue Sainte Catherine
Tél : 03.83.85.33.20
osln@opera-national-lorraine.fr

Conservatoire Régional du Grand Nancy

3 rue Michel Ney
Tél : 03.83.35.27.95
e-mail : anne-marie.chasselin@grand-nancy.org

L'Autre Canal

45 boulevard d'Austrasie
Tél : 03.83.38.44.87
actionculturelle@lautrecanalnancy.fr

Théâtre de la Manufacture / CDN de Lorraine

8 rue Baron Louis
Tél : 03.83.37.12.99

Archives municipales

3 rue Henri Bazin
Tél : 03.54.50.60.70
archives@mairie-nancy.fr

Jardin botanique du Montet

100, rue du Jardin Botanique
54600 Villers-lès-Nancy
Tél : 03.83.41.47.47

Muséum-Aquarium de Nancy

34 rue Sainte-Catherine
Tél : 03.83.32.99.97
departement-public-MAN@grand-nancy.org
<http://www.museumaquariumdenancy.eu/>

Musée de l'histoire du Fer

Avenue du Général De Gaulle
54140 Jarville
Tél : 03.54.50.21.81
christophe.henry@grand-nancy.org

Les Maisons des Jeunes et de la Culture

MJC Henri Bazin

47 rue Henri Bazin
Tél : 03.83.36.56.65
www.mjcbazin.com

MJC de Beaufregard

Place Maurice Ravel
Tél : 03.83.96.39.70
www.mjcbeaufregard.fr

MJC Philippe Desforges

27 rue de la République
Tél : 03.83.27.40.53
www.mjc-desforges.com

MJC du Haut-du-Lièvre

Avenue Pinchard - 54100 Nancy
Tél : 03.83.96.54.11
www.mjchdl.com

MJC Lillebonne

14 rue du Cheval Blanc
Tél : 03.83.36.82.82
www.mjclillebonne.org

MJC Pichon

7 boulevard du Recteur Senn
Tél : 03.83.37.62.91
www.mjcpichon.com

MJC des Trois-Maisons

12 rue de Fontenoy
Tél : 03.83.32.80.52
www.mjc3maisons.fr

Les centres sociaux

Centre Social Jolibois

4 avenue Mangin
Tél : 03.83.28.45.45
cscfjolibois.fr

Centre Social Beaufregard

269 avenue de Boufflers
Tél : 03.83.96.46.12
www.centresocialbeaufregard.fr

Centre Social La Clairière

1195 avenue Raymond Pinchard
Tél : 03.83.96.15.20
<http://laclairiere.free.fr/>

www.nancy.fr

Les groupes scolaires

de l'enseignement public

Maternelles

Alfred Mézières

Isabelle AURORA
Impasse Saint-Vincent
Tél : 03.83.37.31.31
Fax : 03.83.37.33.30
e-mail : ce.0540869b@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.26.96

Beaufregard

Fabienne CHARLES
12 rue Gustave Charpentier
Tél : 03.83.97.21.22
Fax : 03.83.97.22.78
e-mail : ce.0540850f@ac-nancy-metz.fr

Bonsecours

Christelle MAUSS
21 rue de Bonsecours
Tél : 03.83.37.24.86
Fax : 03.83.37.37.89
e-mail : ce.0540851g@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.37.90

Boudonville

Véronique PIERRAT
60 rue de Boudonville
Tél : 03.83.97.26.48
Fax : 03.83.97.26.64
e-mail : ce.0540852h@ac-nancy-metz.fr

Buffon

Sylvie CHTIEJ
26 rue de la Bergamote
Tél : 03.83.98.41.05
Fax : 03.83.98.34.08
e-mail : ce.0540853j@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.98.41.05

Buthegnemont

Philippe HAUTÉCOUVERTURE
45 rue Anne Fériet
Tél : 03.83.97.10.97
Fax : 03.83.97.11.55
e-mail : ce.0540854k@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.97.10.97

Charlemagne

Catherine JEHL
Rue du Chanoine Blaise
Tél : 03.83.40.36.18
Fax : 03.83.40.36.17
e-mail : ce.0540855l@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.61.27

Charles III

Christine BATALKA
100 rue Saint-Nicolas
Tél : 03.83.37.25.96
Fax : 03.83.37.86.45
e-mail : ce.0540856m@ac-nancy-metz.fr
site : www3.ac-nancy-metz.fr/eco-m-charles-iii-nancy/
Accueil périscolaire : 03.83.37.25.96

Clemenceau

54 bld Clemenceau
Tél : 03.83.55.23.60
Fax : 03.83.55.42.43
e-mail : ce.0540857n@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.55.23.60

Didion

Stéphanie DOWKIW
Rue St Thiébaud prolongée
Tél : 03.83.37.30.86
Fax : 03.83.37.39.36
e-mail : ce.0540858p@ac-nancy-metz.fr
site : ac-nancy-metz.fr/ia54/MaternelleDidionNancy
Accueil périscolaire : 03.83.37.30.86

Donzelot

Aurélien NASI
Avenue Général Mangin
Tél : 03.83.40.33.90
Fax : 03.83.40.33.39
e-mail : ce.0540859r@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.33.90

Emile Gebhart

Sylvie WEISSE
30 rue Emile Gebhart
Tél : 03.83.55.27.26
Fax : 03.83.55.28.52
e-mail : ce.0540860s@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.55.64.12

Jean Jaurès

Sylvine MAUJEAN
46 bis rue de la République
Tél : 03.83.40.27.29
Fax : 03.83.40.40.37
e-mail : ce.0540862u@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.40.36

La Fontaine

Pascale GOEURY
Avenue Raymond Pinchard
Tél : 03.83.97.20.99
Fax : 03.83.97.29.30
e-mail : ce.0540863v@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.97.20.99

Mac Mahon

Alexandra DA SILVA
37 rue Mac Mahon
Tél : 03.83.37.25.65
Fax : 03.83.37.37.26
e-mail : ce.0540864w@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.25.65

Marcel Leroy

Corinne JEANVOINE
101 rue de Mon Désert
Tél : 03.83.40.25.89
Fax : 03.83.40.14.03
e-mail : ce.0540865x@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.14.08

■ Michelet

Véronique BILLOT
5 allée Marie Curie
Tél. : 03.83.98.34.21
Fax : 03.83.98.75.50
e-mail : ce.0541220h@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire du soir : 03.83.98.34.21

■ Montet

Michèle THENOT
4bis quai de la Bataille
Tél. : 03.83.55.27.53
Fax : 03.83.55.05.60
e-mail : ce.0540866y@ac-nancy-metz.fr
site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-nancy1/ecole-maternelle-montet-nancy/>
Accueil périscolaire : 03.83.55.05.59

■ Placieux

Sylvie JACQUEMART-NADIR
10 rue Kennedy - 54600 Villers
Tél. : 03.83.40.27.96
Fax : 03.83.40.47.46
e-mail : ce.0540867z@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.47.57

■ Roberty

Brigitte THOMAS
9 rue des Etats
Tél. : 03.83.37.28.32
Fax : 03.83.37.99.58
e-mail : ce.0540868a@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.28.32

■ Saint-Georges

Anne BELPALME
18 rue Henri Bazin
Tél. : 03.83.37.30.65
Fax : 03.83.37.35.37
e-mail : ce.0540871d@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.30.65

■ Saint-Pierre

Muriel RYSAK
106 avenue de Strasbourg
Tél. : 03.83.37.26.85
Fax : 03.83.37.25.72
e-mail : ce.0540872e@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.26.85

■ Stanislas

Brigitte THIRIET
46 rue Raymond Poincaré
Tél. : 03.83.40.28.41
Fax : 03.83.40.28.29
e-mail : ce.0540876j@ac-nancy-metz.fr

■ Tiercelins

Frédérique ANDRE
74 rue des Fabriques
Tél. : 03.83.37.28.57
Fax : 03.83.37.37.64
e-mail : ce.0540877k@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.37.65

■ Trois-Maisons

Anne STEINMETZ
7 rue de l'Atrie
Tél. : 03.83.30.54.21
Fax : 03.83.30.97.87
e-mail : ce.0540874g@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.30.54.21

Les groupes scolaires

de l'enseignement public

Elémentaires

■ Alfred Mézières

Alain APTEL
16 rue Alfred Mézières
Tél. : 03.83.30.56.62
Fax : 03.83.30.96.25
e-mail : ce.0540827f@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.26.96

■ Beauregard

Delphine MULLER-DERHE
12 rue François Couperin
Tél. : 03.83.97.10.29
Fax : 03.83.97.81.16
e-mail : ce.0540127v@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.97.10.29

■ Bonsecours

Géraldine CIVET
2 rue Provençal
Tél. : 03.83.37.27.65
Fax : 03.83.37.85.97
e-mail : ce.0540805g@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.37.90

■ Boudonville

Anne-Marie LEYGONIE
56 rue de Boudonville
Tél. : 03.83.97.22.04
Fax : 03.83.97.81.27
e-mail : ce.0541914m@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.97.81.20

■ Braconnot

Chislaine CHATTE
12, rue Braconnot
Tél. : 03.83.37.27.96
Fax : 03.83.37.94.00
e-mail : ce.0542172t@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.93.99

■ Buffon

Katia MOLLI
26 rue de la Bergamote
Tél. : 03.83.98.35.92
Fax : 03.83.98.94.96
e-mail : ce.0541913l@ac-nancy-metz.fr

■ Buthegnemont

Jean-Marc DAP
168 av. de Boufflers
Tél. : 03.83.97.11.43
Fax : 03.83.97.81.52
e-mail : ce.0541837d@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.97.81.54

■ Charlemagne

Danièle BOUSSANGE-SIRGUEY
Place des Ducs de Bar
Tél. : 03.83.40.32.18
Fax : 03.83.40.86.61
e-mail : ce.0542305m@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.86.61

■ Clemenceau

Gilles TARNUS
75 rue de Vaucouleurs
Tél. : 03.83.55.29.75
Fax : 03.83.55.64.01
e-mail : ce.0540129x@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.55.64.02

■ Didion-Raugraff

Philippe TURI
21 bld Joffre
Tél. : 03.83.32.22.75
Fax : 03.83.32.95.44
e-mail : ce.0540844z@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.32.95.46

■ Emile Gebhart

Bruno NOEL
31 rue Emile Gebhart
Tél. : 03.83.55.26.65
Fax : 03.83.55.64.10
e-mail : ce.0542020c@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.55.64.14

■ Jean Jaurès

Sylvie COLIN
25 bld Jean Jaurès
Tél. : 03.83.40.32.06
Fax : 03.83.40.86.53
e-mail : ce.0540816u@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.86.56

■ Jules Ferry

Didier MEROU
10 rue des Jardiniers
Tél. : 03.83.37.28.76
Fax : 03.83.37.90.10
e-mail : ce.0540817v@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.28.76

■ La Fontaine

Martine VEAUCOURT
1456 avenue Raymond Pinchard
Tél. : 03.83.97.26.87
Fax : 03.83.97.08.65
e-mail : ce.0542211k@ac-nancy-metz.fr

Rectorat :
Rue Philippe De Gueldres
Tél. : 03.83.86.20.20

**Services Départementaux
de l'Education Nationale
de Meurthe et Moselle :**

4 rue d'Auxonne
Tél. : 03.83.93.56.00

**Inspections de
l'Education Nationale :**

Circonscription de Nancy I
DSDEN
4 rue d'Auxonne
Tél. : 03.83.93.56.08

Circonscription de Nancy II
DSDEN
4 rue d'Auxonne
Tél. : 03.83.93.56.97

Circonscription de Nancy III
DSDEN
4 rue d'Auxonne
Tél. : 03.83.93.56.91

Circonscription de Vandœuvre
2 rue Paul Bert à Vandœuvre
Tél. : 03.83.56.99.26



■ Marcel Leroy

Dominique FRISOLI
22 rue de Graffigny
Tél. : 03.83.40.36.62
Fax : 03.83.40.86.77
e-mail : ce.0542312v@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.44.18.25

■ Montet

Sandrine LEMONNIER
2 rue de Saurupt
Tél. : 03.83.55.27.28
Fax : 03.83.55.64.05
e-mail : ce.0540842x@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.55.64.07

■ Moselly

Ghislaine LAUGEL
3 allée Marie Curie
Tél. : 03.83.98.35.65
Fax : 03.83.98.95.04
e-mail : ce.0542108y@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire du soir : 03.83.98.34.21

■ Ory

Frédéric CHATY
3 rue de la Salle
Tél. : 03.83.37.26.86
Fax : 03.83.37.26.86
e-mail : ce.0540823b@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.26.86

■ Placieux

Patricia SAINT-DIZIER
15 rue Kennedy - 54600 Villers lès Nancy
Tél. : 03.83.40.27.70
Fax : 03.83.40.28.39
e-mail : ce.0542314x@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.40.47.57

■ Saint-Georges

Virginie PATERIA
16 rue Henri Bazin
Tél. : 03.83.37.25.85
Tél. : 03.83.37.29.76 (annexe)
Fax : 03.83.37.91.50
e-mail : ce.0540845a@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.25.85

■ Saint-Pierre

Olivier DOURNON
1 rue Docteur Heydenreich
Tél. : 03.83.37.27.85
Fax : 03.83.37.96.87
e-mail : ce.0541879z@ac-nancy-metz.fr

■ Stanislas

Jean-Jacques PETIN
58 bis rue Raymond Poincaré
Tél. : 03.83.25.52.50
Fax : 03.83.25.52.54
e-mail : ce.0542004k@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.25.52.51

■ Trois-Maisons

Pierre COURBET
22 rue Saint-Fiacre
Tél. : 03.83.37.28.65
Fax : 03.83.37.98.22
e-mail : ce.0541840g@ac-nancy-metz.fr
Accueil périscolaire : 03.83.37.98.24

Quelques adresses utiles

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

21 rue Saint-Lambert
Tél. : 0810 25 54 10 (0,118 €/min)

Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.)

95 rue de Metz
Tél. : 03.83.19.11.11

Centre départemental de documentation pédagogique (C.D.D.P.)

99 rue de Metz
Tél. : 03.83.19.11.39

Centre d'information et d'orientation (C.I.O.)

Nancy
10 rue Callot
Tél. : 03.83.36.73.58

Nancy-Vandœuvre
1 Place de Paris à Vandœuvre
Tél. : 03.83.56.89.89

Centre régional d'information jeunesse de Lorraine (C.R.I.J.L)

20 quai Claude-le-Lorrain
Tél. : 03.83.37.04.66

Centre médico-scolaire

108 bld Lobau
Tél. : 03.83.35.81.64

Direction diocésaine de l'enseignement catholique

Domaine de l'Asnée
11 rue de Laxou à Villers lès Nancy
Tél. : 03 54 95 62 90
Fax : 03 54 95 63 10
e-mail : ddec54-55@scolalor.net

Associations de Parents d'Elèves

F.C.P.E.
11, avenue des Jonquilles -
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03.83.40.12.66
e-mail : fcpe3@wanadoo.fr

P.E.E.P.
17 rue de Reherry - 54600 Villers-lès-Nancy
Fax : 08. 25. 21. 73. 17
e-mail : peepvillers@free.fr

Les groupes scolaires

de l'enseignement privé

■ Charles de Foucauld

Elémentaire et Maternelle

Peggy GUETTMAN
40 bis rue Charles III
Tél. : 03.83.32.85.01
Fax : 03.83.36.44.43
e-mail : cdfnan1@scolalor.net

■ Jeanne du Lys

Elémentaire et Maternelle

Anne-Pascale RUVERA
8 rue du Joli Coeur
Tél. : 03.83.35.39.36
Fax : 03.83.35.39.36
e-mail : jdlnan1@scolalor.net

■ Notre-Dame de Bonsecours

Elémentaire et Maternelle

Corinne MEYER
12-14 rue de Bonsecours
Tél. : 03.83.35.25.69
Fax : 03.83.35.25.69
e-mail : ndbnan1@scolalor.net

■ Notre-Dame Saint-Sigisbert

Elémentaire et Maternelle

Annie RAVENEAU
6, rue de la Ravinelle
CS 74204 - 54042 Nancy cedex
Tél. : 03.83.17.33.80
Fax : 03.83.17.13.01
e-mail : ecole@ndsigis.edu

■ Providence- La Salle

Elémentaire et Maternelle

Marie-Alix GEISLER
Rue Laurent Bonnevey
Tél. : 03.83.96.32.05
Fax : 03.83.96.32.05
e-mail : pronan1@scolalor.net

■ Saint-Dominique

Elémentaire et Maternelle

Catherine GRANJON
11 rue du Manège
B.P. 20223
Tél. : 03.83.36.47.57
Fax : 03.83.36.82.58
e-mail : sdonan1@scolalor.net

■ Saint-Jean-Baptiste de la Salle

Elémentaire et Maternelle

Sophie GUYOT
9 Place de l'Arsenal
Tél. : 03.83.35.32.36
Fax : 03.83.35.29.79
e-mail : jbsnan1@scolalor.net

■ Saint-Léon IX

Elémentaire et Maternelle

Sylvie MICHAUT
28 rue Saint Léon
Tél. : 03.83.28.95.50
Fax : 03.83.28.95.51
e-mail : leonan1@scolalor.net

■ Saint-Pierre

Elémentaire et Maternelle

Marie-Andrée GAGNERE
8 rue Nabécor
Tél. : 03.83.35.39.14
Fax : 03.83.35.39.14
e-mail : pianan1@scolalor.net

■ Saint-Sauveur

Elémentaire et Maternelle

Sophie MOREAU
52 rue du Chemin Blanc
Tél. : 09.61.25.90.03
Fax : 03.83.98.38.66
e-mail : saunan1@scolalor.net

■ Saint-Vincent

Elémentaire et Maternelle

Danielle HOULLE
23 rue de Solognac
Tél. : 03.83.35.14.64
Fax : 03.83.35.82.14
e-mail : vinnan1@scolalor.net

Direction, le collègue

Les collèges de l'enseignement public

■ Alfred Mézières

19 rue Alfred Mézières
Tél : 03.83.35.04.36
Fax : 03.83.35.28.27

■ Claude le Lorrain

Place Alain Fournier
Tél : 03.83.96.69.31
Fax : 03.83.96.81.02

■ De la Craffe

2 rue de la Craffe
Tél : 03.83.35.38.29
Fax : 03.83.35.37.32

■ Frédéric Chopin

39 rue du Sergent Blandan
Tél : 03.83.40.20.42
Fax : 03.83.40.85.48

■ Georges de la Tour

Rue de la Croix Saint Claude
Tél : 03.83.96.48.98
Fax : 03.83.96.86.26

■ Guynemer

21 boulevard Joffre
Tél : 03.83.17.01.60
Fax : 03.83.17.01.69

■ Jean Lamour

56 boulevard de Scarpone
Tél : 03.83.96.62.14
Fax : 03.83.98.44.81

■ Louis Armand

33 avenue de Brabois
Tél : 03.83.28.54.31
Fax : 03.83.28.47.08

Les collèges de l'enseignement privé

■ Charles de Foucauld

1 rue Jeannot
Tél : 03.83.35.27.14
Fax : 03.83.35.26.12

■ Claude Daunot

10 boulevard Clemenceau - CS 35234
Tél : 03.83.55.11.56
Fax : 03.83.53.17.74

■ Notre-Dame Saint-Sigisbert

19-21 cours Léopold
54042 Nancy Cedex
Tél : 03.83.17.33.80
Fax : 03.83.17.33.95

■ Sacré-Cœur

39 rue de Laxou
Tél : 03.83.40.38.78
Fax : 03.83.28.59.54

■ Saint-Dominique

11 rue de Manège - BP 20223
Tél : 03.83.36.47.57
Fax : 03.83.36.82.58

■ Saint-Léon IX

20 rue Saint Léon
Tél : 03.83.28.45.64
Fax : 03.83.28.95.57

Les années lycée

Les lycées de l'enseignement public

■ Frédéric Chopin

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique
39 rue du Sergent Blandan
Tél : 03.83.40.20.42
Fax : 03.83.40.85.30

■ Georges de la Tour Lycée d'Enseignement Général et Technologique

5 rue de la Croix Saint Claude
Tél : 03.83.96.48.98
Fax : 03.83.96.86.26

■ Henri Loritz

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique
29 rue des Jardiniers
Tél : 03.83.36.75.42
Fax : 03.83.35.08.22

■ Henri Poincaré

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique
2 rue de la Visitation
Tél : 03.83.17.39.40
Fax : 03.83.17.39.41

■ Jean Prouvé

Lycée des métiers
53 rue de Bonsecours
Tél : 03.83.35.25.73
Fax : 03.83.35.10.07

■ Jeanne d'Arc

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique
16 rue Pierre Fourier
Tél : 03.83.36.77.89
Fax : 03.83.36.85.30

■ Paul Louis Cyfflé

Lycée Professionnel
1 rue Cyfflé
Tél : 03.83.35.11.87
Fax : 03.83.35.97.10

Les lycées de l'enseignement privé

■ Charles de Foucauld

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique et
Lycée Professionnel
1 rue Jeannot
Tél : 03.83.35.27.14
Fax : 03.83.35.26.12

■ Claude Daunot

Lycée d'Enseignement Technologique
et lycée Professionnel
10 boulevard Clemenceau
CS 35234
Tél : 03.83.55.11.56
Fax : 03.83.53.17.74

■ Marie Immaculée

Lycée Professionnel
33 avenue du Général Leclerc
Tél : 03.83.56.14.03
Fax : 03.83.56.11.12

■ Notre-Dame Saint-Sigisbert

Lycée d'Enseignement Général
19-21 cours Léopold
Tél : 03.83.17.33.80
Fax : 03.83.17.33.95

■ Pierre de Coubertin

Lycée d'Enseignement
Technologique et lycée
Professionnel
5 rue du Président Robert Schuman
Tél : 03.83.28.49.49
Fax : 03.83.28.00.82

■ Saint-Dominique

Lycée d'Enseignement Général
11 rue du Manège
BP 20223
Tél : 03.83.36.47.57
Fax : 03.83.36.82.58

■ Saint-Léon IX

Lycée d'Enseignement Général
20 rue Saint-Léon
Tél : 03.83.28.45.64
Fax : 03.83.28.95.57





LE CALENDRIER SCOLAIRE 2013-2014 (ZONE A)

Ecoles maternelles et élémentaires publiques

Rentrée	Mardi 3 septembre 2013 au matin
Toussaint	du → vendredi 18 octobre 2013 après la classe au → lundi 4 novembre 2013 au matin
Noël	du → vendredi 20 décembre 2013 après la classe au → lundi 6 janvier 2014 au matin
Hiver	du → vendredi 28 février 2014 après la classe au → lundi 17 mars 2014 au matin
Printemps	du → vendredi 25 avril 2014 après la classe au → lundi 12 mai 2014 au matin
Eté	Vendredi 4 juillet 2014 après la classe

www.synop6.fr - Photos : © VDN - Impression : Bialec

NB : Une journée de cours sera rattrapée le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée. Les établissements scolaires seront fermés le vendredi 30 mai 2014 et les cours seront reportés le mercredi 23 avril toute la journée.



L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Vous souhaitez poursuivre ou reprendre une activité professionnelle, des études, un stage ou une formation continue, ou bénéficier de temps libre : divers modes de gardes, adaptés à vos besoins, sont proposés par la Ville de Nancy et d'autres organismes pour accueillir les tout-petits.

Retrouvez les informations détaillées dans le guide de la petite enfance "Nancy Ville amie des enfants" mis à votre disposition dans les sites municipaux et téléchargeable sur le site :

www.nancy.fr, rubrique famille/tout petits